

**Abonnements**  
 Ville : 6 mois . . . . . 4 fr.  
 — 1 an . . . . . 7,50.  
 Nord et Pas-de-Calais  
 6 mois . . . . . 5 fr.  
 1 an . . . . . 9,50

Le Journal paraît le  
 Mardi, Jeudi et Samedi de  
 chaque semaine.

# JOURNAL D'ARMENTIÈRES

Revue Politique, Littéraire & Commerciale

Locaux : 1 fr. la ligne  
 Annonces : 20 c. la ligne.  
 Réclames : 40 c. id.  
 Actes de sociétés : 0,15 c.

Les Bureaux du Journal  
 sont ouverts tous les  
 jours, le Dimanche ex-  
 cepté, de 8 heures du  
 matin à 5 heures du  
 soir.

Armentières le 31 Décembre 1895.

Le Journal officiel d'hier promulgue la loi concernant les caisses de retraite, de secours et de prévoyance fondées au profit des employés et ouvriers. Cette loi vient à son heure; elle était de toute nécessité. On se souvient, en effet, que dans diverses entreprises les sommes appartenant à des caisses de retraite de cette nature avaient été englouties dans la débâcle de patrons ou de sociétés anonymes, qui se trouvaient avoir « mangé la grenouille » de leurs ouvriers.

Desormais — et c'est de justice stricte — en cas de faillite, de liquidation judiciaire ou de déconfiture, les retenues prélevées sur les salaires et les versements effectués par le patronat jouiront de sûretés nettement déterminées. Les bénéficiaires seront admis, de plein droit, à réclamer la restitution de toutes les sommes non utilisées, conformément aux statuts. La restitution s'étendra également aux intérêts convenus. S'il n'y a pas eu de taux stipulé, on calculera lesdits intérêts suivant le tarif de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse. D'autre part, la Caisse des dépôts et consignations est autorisée à recevoir, à titre de dépôt, les sommes et valeurs appartenant aux

Voilà une loi, vraiment réformatrice et d'équité sociale, qui, sans léser les droits du patronat, sera accueillie avec une légitime satisfaction pour les travailleurs, qu'on ne pourra plus déposséder du fruit de leur épargne.

## LA PSEUDOLISTE DES 104

**L'INSTRUCTION**  
 Paris, 30 décembre. — M. Martin, commissaire aux délégations judiciaires, a fait hier et ce matin trois perquisitions.

Il s'est rendu chez M. Vitrac-Desroziers, avenue de Clichy, chez M. Paul Pascal, à Neuilly, et chez M. Pierre Didon, rue Didon.

Il a saisi chez les uns et chez les autres divers papiers.  
 Chez M. Pascal il a trouvé des lettres établissant les conditions dans lesquelles a été faite la publication de la « Liste des 104 » dans la France.  
 Il a également trouvé dans les papiers de M. Pierre Denis la « liste des cent quatre » telle que la France l'a publiée.  
 Cette liste avait été autrefois remise à M. Pierre Denis, par M. Vitrac-Desroziers.  
 MM. Vitrac-Desroziers, Paul Pascal, sont convoqués chez le ju-

Le juge se préoccupe moins encore des circonstances dans lesquelles la liste est parvenue à la France, que de certaines additions qui ont été faites à cette liste.  
 Le personnel de la France prétend que ces additions sont l'œuvre de M. de Colleville, tandis que celui-ci affirme qu'il n'a jamais connu cette liste et par conséquent qu'il n'a pu y faire aucune addition.  
 Sur ce point spécial une confrontation va avoir lieu entre M. de Colleville et M. Aubey.

## La Fuite de M. Vitrac-Desroziers

Paris, 31 décembre. — Il résulte des interrogatoires et des confrontations d'aujourd'hui chez M. Espinas, juge d'instruction, que M. de Colleville, rédacteur de la France, a eu en mains la fameuse et fantaisiste liste des 104 publiée par la France, et qu'il n'est pas resté étranger aux pourparlers qui précédèrent l'achat de la liste à M. Vitrac-Desroziers par l'intermédiaire de M. Paul Pascal.  
 M. Vitrac-Desroziers n'a pas répondu aujourd'hui à la convocation du juge d'instruction. Le bruit court qu'il est en fuite et qu'un mandat d'arrêt a été lancé contre lui.

## QUESTION DE SALUBRITÉ

Un marchand de papier, aussi riche que du charbon, et désireux de vendre quelques numéros pour payer une dette pressante, s'abouche avec un policier traité en tête de son dîner du soir.  
 On devine ce qui peut sortir de cette collaboration. Les deux hommes fabriquent une liste, qu'ils corent du nom de la liste des 104, et sur laquelle ils inscrivent, de même, des noms d'hommes de bien honorables et des noms de pouilles avérées.

Le soir, entre cinq et sept heures, sur les boulevards, des camelots colportent bruyamment la fameuse liste insérée dans la feuille du marchand de papier; le public, toujours badaud et crédule, achète la sale marchandise et s'aperçoit, dès la première ligne, qu'il n'a l'indignement volé.

Mais, vers minuit, le policier peut dîner et le marchand de papier payer sa dette pressante, à moins que, une fois muni de la

recette, ce dernier ne préfère l'appliquer à une autre destination. Telle est l'histoire de la fameuse liste des 104 dont la presse sérieuse a le tort de s'occuper en ce moment.

Les auteurs de cette spéculation malhonnête seront traduits devant les tribunaux. C'est fort bien. Mais qui demain empêchera d'autres agissements dans la déche de tenter la même aventure et de risquer la prié on pour avoir la satisfaction de nager dans l'opulence pendant au moins une journée?

## A PROPOS DES 104

Le journal La France a continué hier la mystification — pour ne pas dire l'infamie — commencée depuis trois jours en publiant une dernière liste de « chefs d'armée », liste toute aussi invraisemblable que les précédentes.  
 Les pseudo-journalistes qui ont commis cette mauvaise action en voulaient pour leur argent. Ils avaient payé 200 francs de prétendus documents; la publication partielle qu'ils en firent souleva les protestations et les démentis que tous nos lecteurs connaissent.

D'honnêtes publicistes se seraient empressés, en pareil cas, de faire amende honorable, auraient avoué une erreur et jeté au panier ce qui leur restait à publier. Or n'en use pas ainsi à la France. Pourvu qu'on puisse forcer le tirage, annoncer à grand fracas qu'on dénonce les « vendus » du Parlement, le reste importe peu. L'honneur des gens est chose négligeable quand il s'agit de vendre des numéros.

Cette ignoble campagne de presse n'a pas eu d'autre cause. M. de Colleville l'a avoué avec une douce inconscience; le journal périodique et il fallait ramener à lui la faveur du public. A qui s'adressa-t-on pour avoir l'étatim du succès, le papier sensationnel, comme on dit en terme du métier? A un policier tard, à un ancien agent de la Sûreté générale, Vitrac-Desroziers, connu déjà par une brochure de délation intitulée les *Dessous Ministériels*.

## Deux cloches, deux sons

Cela ressort d'un écrit fait hier soir par le même M. de Colleville. Voici exactement ce qui s'est passé, dit-il.

M. Lalou, directeur de la France, cherchait partout des papiers sensationnels. Plusieurs fois il s'ouvrit à moi et me pria de lui trouver quelque chose. Je connaissais l'existence, pour en avoir entendu parler quelquefois, d'une liste de chefs d'armée du Panama, placée entre les mains de l'ancien agent de la Sûreté, Vitrac-Desroziers, et je savais aussi que, grâce à M. Paul Pascal, qui est un de mes amis, M. Lalou pourrait peut-être avoir communication de cette liste. Je le dis au directeur de la France qui chargea son administrateur, M. Bonneterre, de se mettre en rapport avec M. Pascal et de chercher à entrer en possession de la liste des 104.

Contrainement à ce que prétend M. Paul Pascal, je ne l'ai jamais assuré qu'il s'agissait simplement de comparer la liste de M. Vitrac-Desroziers avec celle que je possédais déjà et de l'achever, tout en tenant compte de la situation peu fortunée du journal la France, et cela pour une bonne raison, c'est que je ne me suis pas occupé le moins du monde de l'achat de cette liste.

Les négociations ont été engagées par M. Bonneterre qui se rendit lui-même plusieurs fois à Neuilly, chez M. Paul Pascal.  
 Je ne veux citer comme seule preuve de ce que j'avance, qu'une lettre saisie au cours d'une perquisition faite chez moi et qui m'était adressée de Neuilly par M. Bonneterre dans laquelle il m'annonçait que l'affaire était arrangée.  
 Après de nombreux pourparlers, me disait-il dans cette lettre, je me suis arrangé avec M. Pascal et j'ai rendez-vous avec lui au café de la Poste et du Télégraphe, place Clichy. S'il vous plaît d'y venir vous nous y trouverez tous les deux.

Au jour et à l'heure indiqués dans cette lettre, dont je ne vous donne que le sens, dit encore M. de Colleville, je me rendis au café de la Poste et du Télégraphe. M. Bonneterre et Pascal s'y trouvaient tous deux. *Devant moi*, M. Bonneterre, et non moi, remit 200 francs à M. Pascal qui sortit et revint peu de temps après en apportant à l'administrateur de la France la fameuse liste que ce dernier m'a sans me la communiquer, dans sa poche.

A tout cela se borne mon ingénierie dans cette affaire, je n'ai joué qu'un seul rôle, celui d'avoir présenté la liste, sans la connaître,

R G B Grey Scale #13 C M Y K DANES PICTA.COM

A 1 2 3 4 5 6 M 8 9 10 11 12 13 14 15 B 17 18 19

Feuilleton du Journal d'Armentières

## LA FILLE DU MATELOT

PAR LA COMTESSE DE BASSANVILLE

» Pendant qu'elle souffrait ainsi, son père et son oncle qui avaient acheté un beau domaine dans les environs du pauvre manoir, vivaient en riches parvenus et éblouissaient de leur morgue non seulement la famille de la Preslay, mais encore a triste Clotilde, qui avait vainement tenté de les voir pour les attendre; car des ordres les plus sévères avaient été donnés pour l'empêcher de pénétrer jusqu'à eux.

» Tu reviendras chez nous pour toujours ou jamais, lui avait fait signifier son père.  
 Et elle n'avait que trop compris que cet arrêt était sans appel.

» Un soir, le vent soufflait avec violence, la pluie tombait par rafales, faisant gémir sous ses coups les hautes fenêtres de la salle où, assis devant un bon feu, deux hommes à la figure bas-

née, à la taille carrée, aux formes athlétiques causaient en présence de plusieurs bouteilles passées sur une table, lesquelles, presque toutes vides, montraient que la conversation avait déjà été longue et animée.

» — Et moi je te dis, fit tout à coup l'un d'eux en frappant un coup de poing sur la table, de façon à faire tressaillir toutes les bouteilles, que tu es un maladroit, et que si j'étais, comme toi, le père de ma fille, il y a longtemps qu'elle serait ici. Je m'adresserais au capitaine, quoi! et j'la ferais entrer de force avec moi.

» — Et puis après? fit laconiquement l'autre matelot en crachant sur les tisons, et se versant une autre rasade.

» — Après! après!... eh bien! elle serait ici, et nous ne nous embêterions plus tous les deux toujours seuls comme de vieux rats à fond de cale.

» A peine ces paroles étaient-elles prononcées, que des pas rapides se firent entendre, et la porte s'étant brusquement ouverte, Clotilde, les vêtements trempés de fange, les cheveux tout ruisselants de pluie, se précipita aux genoux de son père en s'écriant :  
 — Me voici!... Secourez-les, et je

suis à vous pour toujours.  
 » Le matelot, surpris par cette apparition qu'il crut un moment surnaturelle, recula d'abord avec stupeur; puis, reconnaissant sa fille, il la releva, et, moitié avec tendresse, moitié avec froideur, la fit assise à ses côtés, et lui demanda doucement ce qu'elle voulait de lui.

» Je veux que vous sauviez mes bienfaiteurs, qui sont perdus si vous ne venez pas à leur aide, dit-elle en laissant échapper ses sanglots; vous le devez mon père, non seulement pour moi, mais surtout pour celle que vous avez tant aimée, et qui du haut du ciel vous implora par ma voix.

Et en parlant ainsi, la noble fille élevait sur son père ses beaux yeux ruisselants de larmes.

» L'homme du peuple est naturellement bon, et chez lui l'amour paternel est un des premiers sentiments développés par la nature; aussi l'honnête matelot se sentit vaincu par ce regard et par cette prière. Et prenant sa fille entre ses bras, il la serra tendrement sur son cœur, puis il lui promit de lui obéir sur toutes choses si elle voulait s'engager à ne plus jamais les quitter.

Clotilde promit; alors, après avoir reçu aussi le pardon et les caresses de son oncle, elle raconta aux deux matelots comment elle avait été adoptée par madame de la Preslay; elle dépeignit de la façon la plus touchante les soins affectueux de sa bienfaitrice pour sa mère; elle parla de l'éducation qu'elle avait reçue, de la tendresse qu'elle avait rencontrée; et elle dit la conduite légère de M. de la Preslay, la façon dont toute sa fortune avait été dissipée; elle avoua que, malgré ses promesses de réforme, le baron avait continué à faire des dettes, enfin que le jour même les huissiers s'étaient présentés au manoir pour signifier que si dans les vingt-quatre heures, une somme de 40,000 francs n'était pas payée à qui de droit, tout serait vendu et les habitants expulsés.

» Eh bien! mon père, vous êtes riche, m'avez-vous dit, donnez cet argent qui peut le sauver, ce sera ma dot; et je resterai toujours auprès de vous sans me marier jamais, dit la généreuse enfant après avoir achevé son récit. Et pour donner plus de force à sa prière, elle passa les bras autour du cou de son père, et la scella par un doux

baiser.  
 » Tu feras ce que tu voudras, petite, dit le bon matelot en laissant glisser sur ses joues basanées deux grosses larmes brillantes; mais pourquoi donc veux-tu rester fille? ajouta-t-il gaiement; il y a encore des ducats dans la caisse et des garçons dans le pays. D'ailleurs, dis-moi, ta dame n'a-t-elle pas un fils là-bas?

» A ces paroles, Clotilde d'un vert-mouille comme une cerise; son père la regarda en souriant.  
 » — Ah bah! fit-il. Pais, clignant ses yeux, il versa un énorme verre de vin, en présentant un semblable à son frère. A ta santé! dit-il, et sois tranquille, petite, car tout marchera mieux que tu ne le penses.

» Et les deux matelots burent leur rasade.  
 » — Maintenant, embrasse nous, sois tranquille, retourne là-bas, et sois silencieuse comme un marsouin; demain, tu auras de mes nouvelles; ajouta-t-il en embrassant de nouveau son enfant.

» Effectivement, le lendemain, de très bonne heure, le matelot s'était présenté à madame de la Preslay, et